

COMMUNE DE KOBDOMBO: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 (bis) /AONO/C.KOBDO/CIPM/2020 DU 26/10/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE KOBDOMBO PAR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 100 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation des projets inscrits dans le plan communal de développement, le Maire de la Commune de KOBDOMBO lance pour le compte de sa Municipalité, un appel d'offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

Le présent appel d'offres fait suite à l'accord de financement obtenu du FEICOM par lettre du Directeur Général du FEICOM N° 4337 du 26 juin 2020 informant le Maire du financement de la fourniture et pose de 100 lampadaires solaires dans sa Commune.

L'objectif général de ce projet est de réduire l'insécurité

dans certaines rues de la ville de KOBDOMBO, dans les zones de concentration des activités et améliorer l'attractivité de la ville. Les objectifs spécifiques de ce projet sont les suivants :

- Améliorer les revenus des populations vivant dans les quartiers précaires grâce au développement des activités économiques nocturnes ;
- Améliorer la cohésion sociale dans les quartiers précaires grâce au contrôle communautaire des points d'éclairage public solaire installés dans leur quartier ;
- Améliorer la capacité d'éclairage public de la Commune à la gestion et l'exploitation de ce type d'équipement ;
- Réduire les factures d'éclairage public de la Commune, tout en améliorant l'attractivité de sa ville.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres ont pour objectif la fourniture de 100 lampadaires solaires ALL IN ONE et comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de 100 candélabres disposant de la technologie ALL IN ONE en acier galvanisé de 6'8m de hauteur (cylindre conique) pour les chaussées de plus de 7m

de largeur et 5 à 6 m de hauteur pour les chaussées de moins de 7 m de largeur devant porter les éléments suivant :

- Le panneau solaire monocristallin ou polycristallin de 90w/17,7v ou 60w/12v;
- La batterie cylindrique 26650 de type LiFePo4 de capacité 54Ah/12,8v ou 33Ah/12,8v y compris coffret

étanche ;

- Le détecteur infrarouge (option micro-onde) et /ou programmation horaire ;
- Le luminaire LED (60W / 40W) de dimensions en mm: 1270x420x148 / 1114x350x90 ;
- Le régulateur chargeur solaire et driver de LED

La formation des agents chargés de la maintenance des équipements ; Le tableau ci-après récapitule les caractéristiques des éléments :

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'un certain nombre de conditions devront être assurées pendant une période longue après réception des ouvrages, conditions qui feront l'objet d'un certificat de garantie des performances du matériel et qui devra être remis par l'entrepreneur lors de la réception technique provisoire (cf CCTP).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de Cent quarante millions (140 000 000) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de six (06) mois.

5. Allotissement

Les travaux seront en lot unique. L'attribution du lot est conditionnée par la qualification particulière notamment sur le plan financier et sur le plan technique (matériel et personnels dont il dispose à affecter au projet).

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux d'éclairage public par énergie solaire.

7. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/COMMUNE DE KOBDOMBO de l'exercice 2020 de la République du Cameroun.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KOBDOMBO.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la COMMUNE DE KOBDOMBO, tél. : 677.76.64.15; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Cent cinquante mille (150 000) FCFA payable à la recette municipale de la COMMUNE DE KOBDOMBO, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposés au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés Publics de la Commune de KOBDOMBO, au plus tard le 07/01/2021 à 11 heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 006 (bis) /AONO/C.KOBDO/CIPM/2020
DU
26/10/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES
ARTERES DE LA VILLE DE KOBDOMBO PAR LA FOURNITURE ET
L'INSTALLATION DE 100 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une

banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux millions huit cent mille (2 800 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, une compagnie d'assurance agréée ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, les offres techniques et des offres financières aura lieu le 07/11/2021 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de KOBDOMBO, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces

administratives et à la qualification des candidats. Ces critères sont les suivants :

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires

1- Critères éliminatoires

1.1- Pièces administratives

a) Absence de la caution de soumission

b) Dossier incomplet ou pièces non conformes, à régulariser sous 48 heures;

c) Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

1.2 – Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels.

c) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations »

1.3 :Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

Les principaux critères de qualification (critères essentiels)

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le

systeme binaire (oui/non) sur la base des criteres essentiels de qualification ci-dessous :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification, attestation de disponibilité, CNI légalisée et CV)	
B)	Les références de l'entreprise	
C)	La disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	Proposition technique et note méthodologique	

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 30 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la COMMUNE DE KOBDOMBO Tel : 677.76.64.15.

Toute tentative de corruption avérée ou fais de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro 1517.

YAOUNDE le 10 Décembre 2020

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE D'AYOS: AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 018/A0N0/C-AYOS/CIPM/2020
du 06/11/2020 En procédure
d'urgence pour l'exécution
des travaux de construction
de l'éclairage public en
lampadaires solaires
photovoltaïques autonomes,
dans la Commune d'Ayos,
Département du Nyong-et-
Mfoumou, Région du Centre.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

La présente Consultation a pour objet l'exécution des travaux de construction de l'éclairage public en lampadaires solaires photovoltaïques autonomes, dans la Commune d'Ayos, Département

du Nyong-et-Mfoumou, Région du Centre.

Il est à noter que les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent un lot unique.

2. Consistance des prestation

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires et installation de chantier ;

Les travaux de fondation, maçonnerie, béton armé ;

Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques ;

Fourniture et pose des batteries ;

Fourniture et pose de régulateur de charge MMPT intégrant détecteur crépusculaire ;

Fourniture et pose de Lampes LED ;

Fourniture et pose de câblage et connecteur MC4 ;

Fourniture et pose de candélabres avec crosse ;

Fourniture et pose de loges batterie et supports module en acier galvanisé ;

Formation de deux agents de maintenance ;

Fourniture d'une caisse à outils.

Les axes de la ville qui ont été retenus pour l'installation de ces équipements seront recadrés lors de l'établissement du contrat et seront mentionnés dans le plan d'exécution.

Soit un total de 115 lampadaires solaires à installer conformément à la lettre d'accord de financement du FEICOM.

3. Délai de livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des énergies renouvelables, par ailleurs justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des

travaux objet dudit Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres d'un montant prévisionnel de Cent quatre-vingt-quatre millions (184 000 000) de francs CFA TTC seront financés par le Budget du Fonds spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercices 2020 et suivants.

6. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email').

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 04/12/2020 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°018/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 06/11/2020

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de l'éclairage public en lampadaires solaires

photovoltaïques autonomes, dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong-et-Mfoumou, Région du Centre.

Financement : Budget du FEICOM – Exercices 2020 et suivants.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).
- Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est de trois millions (3 000 000) de francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 04/12/2020 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ere étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des

offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

e) Offre Technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Un Chef de Projet ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 60 000 000 (soixante millions) de FCFA.

f) Non justification de la possession en propre ou en location du camion grue ;

g) Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous ' détail des prix unitaires.

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous ' détail des prix unitaires ;

i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 19 critères sur l'ensemble des 27 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 27 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur 10 critères ;

b) Le matériel à mobiliser sur 10 critères ;

- c) Les références du soumissionnaire sur 03 critères ;
- d) La Visite des lieux sur 02 critères ;
- e) L'Organisation et la méthodologie sur 02 critères.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 06 Novembre 2020
Le MAIRE
NDONGO BIKO'O PAUL

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE NDOUKOULA: AVIS DE
CONSULTATION DE DEMANDE DE
COTATION
N°18/DDC/C.NDOUKOULA/CIPM/202**

0 DU 20/10/2020 FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 08 LAMPADAIRES SOLAIRES A LOULOU COMMUNE DE NDOUKOULA. FINANCEMENT : PNDP (FED)

1. Objet

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de NDOUKOULA a obtenu un financement et envisage l'exécution des Fourniture et l'installation de 8 lampadaires solaires à Loulou Commune de Ndoukoula. Nous vous prions de considérer la présente comme notre Invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdites prestations.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Coût prévisionnel

N/D

4. Délai de livraison

soixante (60) jours

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : Equipements collectifs : Electrification solaire. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise

pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

7. Financement

PNDP (FED)

8. Consultation du dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NDOUKOULA (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

9. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA à partir du 20/10/2020 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

10. Remise des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de NDOUKOULA Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de NDOUKOULA sis à NDOUKOULA L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°18/DDC/C.NDOUKOULA/CLPM/2020 DU 20/10/2020 Relatif à la
Fourniture et l'Installation de 8
lampadaires solaires à Loulou Commune de Ndoukoula,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD.**

“À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement” ».

11. Cautionnement provisoire

N/D

12. Recevabilité des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 16/11/2020 à 10 heures
--	----------------------------------

13. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de NDOUKOULA en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 16/11/2020 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de NDOUKOULA

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée de validité des offres

N/D

17. Renseignements complémentaires

Corruption et manoeuvres frauduleuses

a) Le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne de

Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manoeuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;

ii) se livre à des « manoeuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

iii) se livrent à des « manoeuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;

iv) se livre à des « manoeuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions.

v) se livre à des « manoeuvres obstructives ».

MAROUA le 20 Octobre 2020

Le MAIRE
ABDOULAYE

CENTRAL AFRICAN BACKBONE: AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°0000492/AOI/MPT/UCP- CAB/CSPM/2020 DU 05 NOVEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES DIFFERENTS CENTRES COMMUNAUTAIRES (TCP, CEAC/DAA ET CPFF) IDENTIFIES

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO) suit l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) du Projet paru dans Development Business en ligne du 26 Novembre 2015 en ligne et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2. Consistance des prestations

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Groupe de la Banque africaine de développement afin de couvrir une partie du coût du projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), composante du Cameroun, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le marché portant sur « la

fourniture, la formation et l'installation d'équipements solaires pour les différents centres communautaires (TCP, CEAC/DAA et CPFF) ».

3. Délai de livraison

Le délai de livraison est de Six (06) mois. L'Appel d'Offre international se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour l'acquisition de biens et travaux du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en juillet 2012, et tout particulièrement par appel d'offres en une étape.

4. Allotissement

Le Ministre des Marchés Publics invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la « fourniture, la formation et l'installation d'équipements solaires pour les différents centres communautaires (TCP, CEAC/DAA et CPFF) » en un lot unique.

5. Financement

Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Groupe de la Banque africaine de développement

6. Consultation du dossier

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres à l'adresse suivante :

Unité de Coordination du Projet CAB ' République du Cameroun
Derrière la Poste Centrale face ancien Central Téléphonique

BP : 6061 Yaoundé Tél : 237 222 23 55 16

Email : cabprojectcameroon@gmail.com avec copie à ahmay77@yahoo.fr

7. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent

mille (100 000) Francs CFA. Le paiement se fera par virement bancaire dans le Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N°335 988 60001-44 à la BICEC. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remise des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 12 Janvier 2021 à 13h00, heure de Yaoundé et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 11 200 000 (onze millions deux cent mille) Francs CFA (ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible) sous pli fermé et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 000492 /AOI/MPT/CEP-CAB/CSPM/2020 DU 05 NOVEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES DIFFERENTS CENTRES COMMUNAUTAIRES (TCP, CEAC/DAA ET CPFF) IDENTIFIES »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Cautionnement provisoire

ccompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 11 200 000 (onze millions deux cent mille) Francs CFA (ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible

10. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 12 Janvier 2021 à 14h00, heure de Yaoundé, à l'adresse suivante : Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet CAB, dans la salle de de réunions dudit Projet, sise Derrière la Poste Centrale face ancien Central Téléphonique.

11. Durée de validité des offres

Les offres doivent être valides durant une période de cent-vingt (120) jours à partir de la date de limite fixée pour la remise des offres.

YAOUNDE le 05 Novembre 2020
Le COORDONNATEUR
BISSOMBI PIERRE PAUL

[Télécharger le DAO](#)